



Ammerschwyr
Terre du Kaefferkopf

n°38

Janvier 2020

Meilleurs vœux pour 2020

Au fil du Wallbach

AMMERSCHWIHR - TROIS-EPIS

Bulletin municipal

SOMMAIRE

◆ Le mot du maire	p. 3
◆ Les travaux à l'école	p. 4
◆ Les travaux à Saint-Ignace et place de l'église	p. 5
◆ La tour des Bourgeois et son inauguration	p. 6 - 7
◆ Le bilan financier	p. 8 - 9
◆ Les festivités de l'inauguration (suite)	p. 10
◆ Trophée des collectivités locales	p. 11
◆ Un peu d'histoire le sapin de Noël	p. 12 - 13
◆ Un sapin pour Neuf-Brisach	p. 14 - 15
◆ Le passage du tour de France	p. 16
◆ Le passage du tour de France et... d'Alsace	p. 17
◆ Ça s'est passé en 2019	p. 18 - 20
◆ Les Estivales	p. 21
◆ Les vendanges de l'école et manœuvre des pompiers	p. 22
◆ Fête des vendanges	p. 23
◆ Lumières de l'avent	p. 24
◆ Ammerschwihr chante Noël	p. 25
◆ Recommandations attention aux arnaques	p. 26
◆ Monoxyde de carbone	p. 27
◆ Maisons fleuries	p. 28
◆ Marathon de Colmar	p. 29
◆ Pour pouvoir voter	p. 30
◆ Rappel Consignes de tri	p. 31
◆ Nuit de la thermographie	p. 32
◆ Pub	p. 33
◆ Pub recette	p. 34
◆ Etat civil	p. 35
◆ Agenda	p. 36



Quel âge avait l'arbre de Noël coupé dans la forêt d'Ammerschwihr pour orner la place d'Armes de Neuf-Brisach ?

Mairie d'Ammerschwihr

2 rue de la Reconnaissance – 68770 AMMERSCHWIHR

Tél : 03 89 47 12 24 – Fax 03 89 78 22 90

Courriel : contactville@ammerschwihr.net - **Site Web** : www.ammerschwihr.fr

Directeur de la publication : Patrick Reinstettel.

Comité de rédaction : Patrick Reinstettel, Bruno Meyer, Lucie Pongratz-Gleizes, Catherine Montanes, Marc Schielé, Véronique Cardoso, Muriel Boesch, Béatrice Thomas, Dominique Masson.

Crédit photos : Patrick Reinstettel, Bruno Meyer, Guy Thomas, Marc Schielé, Katia Meyer et Lucie Pongratz-Gleizes

Conception Graphique : Imp. MOSER - 68127 NIEDERHERGHEIM (Imprimé sur papier 100% recyclé).

Tirage : 1000 exemplaires.

Le Mot du Maire

Mesdames et Messieurs,
Chers habitants d'Ammerschwahr et des Trois Epis,

Notre pays doit rester vigilant face aux risques terroristes et appréhender l'urgence de la transition écologique. Il traverse une crise qui a mis à jour une fracture territoriale et sociale. Dans le même temps, les communes sont confrontées à une situation budgétaire inédite conduisant à un appauvrissement de leurs ressources et de leur liberté d'agir, ainsi qu'à une nouvelle composition des équilibres territoriaux avec la montée en puissance de l'intercommunalité et la création des grandes régions. A ce propos, vous le savez sans doute, nous allons vivre un moment historique pour l'Alsace suite à la promulgation de la loi du 3 août 2019 créant la Collectivité européenne d'Alsace à compter du 1er janvier 2021. Les modifications institutionnelles engendrées par ce texte devraient ouvrir de nouvelles perspectives pour les Alsaciennes et les Alsaciens en prenant en compte notre identité, nos spécificités culturelles et géographiques. Une nouvelle page de notre histoire s'ouvre.

Signe d'une perte de repères pour nos concitoyens, cette année a malheureusement été marquée par l'agression de plusieurs élus locaux. Pourtant, la commune est plus que jamais l'entité administrative à laquelle les citoyens semblent se raccrocher.

Consciente des enjeux et de l'évolution de notre société, l'équipe municipale tente inlassablement de maintenir une âme dans notre commune, de transmettre les valeurs reçues en héritage pour faire en sorte que chacun d'entre nous ait le désir de vivre ensemble.

Au moment où je rédige cet éditorial, se ferment les dernières pages d'un agenda riche en rencontres et évènements pour notre commune. De cette année 2019, je ne veux garder que le meilleur : votre enthousiasme à l'occasion de la journée citoyenne du 25 mai, vos sourires et votre joie de vous retrouver sur la Place de l'hôtel de ville lors des Estivales du jeudi, de la fête des vendanges et du marché de l'avent, mais aussi votre assiduité lors des cérémonies commémoratives.

Merci à tous les bénévoles de nos associations pour leur action. C'est grâce à vous tous que se tisse le lien social entre toute la population et les générations. Merci aux conseillers municipaux, au conseil municipal des jeunes, au personnel administratif et technique, tous très impliqués au quotidien dans le fonctionnement harmonieux et l'évolution de notre belle ville d'Ammerschwahr.

Le 10 octobre, je n'oublie pas non plus ma fierté d'avoir obtenu pour notre commune le trophée des collectivités d'Alsace dans la catégorie « coup de cœur » pour la restauration de nos tours emblématiques des Fripons et des Bourgeois. Cette réussite, je tiens à la partager avec vous tous. Conscient que ces fêtes de fin d'année peuvent être des moments de joie et de bonheur partagés, mais aussi une période plus difficile à passer pour certains d'entre nous, j'ai une pensée sincère et chaleureuse pour les plus défavorisés, à ceux qui traversent des moments plus douloureux, aux familles des 13 militaires morts pour la France au Mali.

Pour 2020, je souhaite à chacun une bonne santé pour réaliser ses projets, un optimisme pour aller de l'avant, une bienveillance qui favorise la vie collective et des rencontres qui éclairent le quotidien.

Tous mes meilleurs vœux pour 2020.
Bien chaleureusement,

Patrick Reinstettel
Maire d'Ammerschwahr

Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

Les travaux à l'école

Groupe scolaire : Réfection des chaufferies

Les chaufferies vétustes de l'ensemble du groupe scolaire ont été rénovées. De nouvelles chaudières à condensation ont été installées, ce qui permettra de faire de nouvelles économies d'énergie et donc de diminuer les frais de fonctionnement de la Ville.

Le montant total de cette opération s'est élevé à 77 245 €. A déduire, la subvention au titre de la Dotation aux équipements des territoires ruraux (DETR) de 21 069 € ainsi que la contribution de l'Etat au travers du Fonds de compensation de la TVA venant en déduction du montant de l'opération et qui s'élève à 10 559 €.

Le coût résiduel à la charge de la commune est donc de 45 617 €.



Chaufferie de l'école maternelle et de l'école « des filles ».

Défibrillateurs

Des défibrillateurs ont été installés devant l'entrée de la salle polyvalente et de l'école maternelle et à la pharmacie.

Le montant total de cette opération s'est élevé à 6 224 €.

Subvention du Conseil Départemental 3 000 €.

La contribution de l'Etat, au travers du Fonds de compensation de la TVA venant en déduction du montant de l'opération, s'élève à 850 €.

Le coût résiduel à la charge de la commune s'élève donc à 2 374 €.



Un défibrillateur se trouve à l'entrée de l'école, un autre se trouve déjà à l'hôtel de ville à côté de la caserne des pompiers.

Les travaux à Saint-Ignace

Travaux d'aménagement à la Maison Saint-Ignace

La Municipalité poursuit sa recherche pour compléter l'offre de soins sur la ville. Après l'installation d'un médecin et d'une orthophoniste, nous avons accueilli une ergothérapeute dans les locaux de la maison Saint-Ignace au 1^{er} étage. Les travaux ont été réalisés en partie par des entreprises pour l'aménagement des locaux en partie par les services techniques qui ont procédé à leur remise en peinture. Le montant total des travaux confiés aux entreprises s'est élevé à 12 500 €. L'ensemble a été également financé par la contribution de l'Etat au travers du Fonds de compensation de la TVA pour un montant de 1 708 €.

Le coût résiduel à la charge de la commune s'élève donc à 10 792 €.

Autour de l'église Saint-Martin

Pour assainir les murs de l'église contre les remontées d'humidité, le pavage autour de l'église a été refait, légèrement rehaussé et complété à certains endroits. Après les travaux de finition, un tracé de places de stationnement a été réalisé autour de l'édifice pour permettre un meilleur « rangement » des voitures des riverains, des usagers de l'école et des fidèles lors des offices. Pour la sécurité de tous, merci de ne pas stationner devant les entrées de l'église.



La Ville prend soin de ses tours

Après la tour des Fripons, inaugurée le 18 mai 2019, deux jours de fête ont marqué l'inauguration de la tour des Bourgeois nouvellement restaurée lors des Journées européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre dernier.

Dès vendredi matin, les enfants de l'école sous la houlette de leurs enseignantes ont pu visiter la tour rénovée et l'exposition photographique retraçant les différentes étapes du chantier de restauration. Le petit escalier creusé dans la muraille et qui mène au 2^e étage a eu son petit succès, tout comme les nombreux détails et les dessous de la tour qui révélaient le système de défense de la ville dès le Moyen-Age.

L'inauguration officielle a permis samedi matin aux représentants de la Région, de la DRAC, de la Fondation du Patrimoine, et aux élus présents d'admirer le travail accompli avec soin par les Compagnons du devoir et les entreprises spécialisées sous la houlette de l'architecte Denis Valette. Cette méticuleuse restauration a permis de mettre en valeur des détails insolites comme les deux petites cheminées des chambres de tir pour dégager les fumées au-dessus des bouches à feu par exemple, l'emplacement de la muraille percée en 1863 de part et d'autre de la tour, ou bien encore les voûtes sous la tour, là où passait avant-guerre une dérivation de la rivière canalisée.

Les visiteurs n'ont pas cessé d'affluer durant ces deux jours en admirant également les lices (barrières en bois) qui agrémentent et sécurisent la rue des remparts rénovée et qui offre une vue splendide sur le vignoble. L'ambiance Guinguette du samedi soir a permis de faire la fête avec le soutien et les bonnes idées des membres de l'ACFA (Association Culturelle et Festive d'Ammerschwihr).

Deux superbes concerts ont ponctué les réjouissances : d'abord samedi après-midi au deuxième étage de la tour, Jean Jacques Fimbel, professeur de guitare classique et baroque au Conservatoire de Mulhouse, compositeur, arrangeur et directeur de collection, proposait bénévolement un beau répertoire d'œuvres de la Renaissance contemporain de la tour (1535) sur deux instruments d'époque : le luth renaissance et la vihuela, ancêtre de la guitare, aux cinq rosaces en bois blanc, instrument de cour royale. Alternant gaillardes et pavares, cet habitant d'Ammerschwihr a « scotché » son auditoire en expliquant de manière très pédagogique les oeuvres de l'âge d'or de l'Europe au début du XVI^e siècle. On retiendra par exemple que la chanson de l'Empereur Charles Quint dont le blason orne la porte du 1^{er} étage de la tour est fortement inspirée des Mille regrets du compositeur franco-flamand Josquin des Prés, une sorte de mondialisation déjà avant celle du XXI^e siècle...

Dans le cadre du festival des chapelles de la vallée de la Weiss, organisé par Sébastien Benoit de la compagnie des Regains, l'exceptionnel Ensemble Obsidienne qui fait référence dans le domaine proposait également dimanche en soirée à l'église Saint-Martin un remarquable moment musical d'œuvres de l'Europe médiévale où les trouvères du nord de la France et les troubadours de la langue d'oc excellaient. Dirigé par Emmanuel Bonnardot, le trio a impressionné avec des voix superbes et des instruments anciens très curieux comme le crwth ou le rebec.

Entre ces moments musicaux, le public a donc été avide de (re)découvrir la tour et ses dessous, notamment les anciens qui ont connu, fêté ou travaillé dans le caveau exploité après-guerre par Lucien Tempé pendant près de 40 ans.





C'est l'heure de l'inauguration après de nombreux mois de travaux



La rue du rempart et ses nouveaux aménagements ont été également inaugurés.



Denise Buhl, conseillère régionale (et maire de Metzeral) à droite, a coupé le ruban avec le maire Patrick Reinstettel et Pierre Wick de la Fondation du Patrimoine.



Pas d'inauguration sans petites Alsaciennes



L'éminent Jean-Jacques Fimbel, spécialiste de la guitare classique et baroque, a offert un beau moment musical au deuxième étage de la tour.



Dans le cadre du festival des chapelles de la vallée, l'ensemble Obsidienne, spécialiste de la musique ancienne, a conclu dimanche soir par un exceptionnel concert à l'église les festivités de l'inauguration et les journées du Patrimoine à Ammerschwihr.



Sébastien Benoit, directeur du festival des Chapelles de la vallée, a fait le lien musical avec sa cornemuse entre la chapelle Saint-Wendelin, ouverte également dimanche, et la tour des Bourgeois selon un circuit dans le vieux quartier suivi par une trentaine de personnes ravies.

Le coût de la restauration

Rénovation de la Tour des Bourgeois et Aménagement de la rue du Rempart

Les travaux de rénovation de la Tour des Bourgeois sont terminés.

Le montant final de l'opération de restauration Tour des Bourgeois s'est élevé à 214 598.83 € TTC.

N° lot	Tour des Bourgeois Désignation Lot	Titulaire	Montant HT
1	Traitement de charpente	DGRG	2 941.41 €
2	Charpente couverture zinguerie	CHANZY PARDOUX	48 727.35 €
3	Maçonnerie Pierre de taille	CHANZY PARDOUX	89 999.95 €
4	Menuiseries	MURA CHANZY	11 072.64 €
	Travaux complémentaires	PARDOUX	6 944.06 €
	Ferronnerie	RIMMELSPACHER	3 570.00 €
TOTAL COÛT DES TRAVAUX		Total HT	163 255.41 €

N° lot	Désignation	Titulaire	Montant HT
	Maîtrise d'œuvre	Cabinet VALETTE	13 950.75 €
	Mission de contrôle Sécurité Protection de la Santé	APAVE	1 326.20 €
	Diagnostic Amiante	APAVE	300.00 €
TOTAL COÛT DES ETUDES		Total HT	15 576.95 €



Le millésime de 1535 est désormais visible sous les blasons des trois seigneurs qui se partageaient la ville au Moyen Age : le seigneur de Ribeaupierre, le Saint Empire romain germanique et le seigneur du Hohlandsberg (de dr. à g.)

Les travaux de rénovation de la rue du rempart sont terminés.

Le montant final de l'opération de rénovation rue du rempart s'est élevé à 183 478.40 € TTC.

N° lot	Rue du rempart Désignation Lot	Titulaire	Montant HT
1	VRD	TRADEC	136 703.67 €
TOTAL COÛT DES TRAVAUX		Total HT	136 703.67 €

N° lot	Désignation	Titulaire	Montant HT
	Maîtrise d'œuvre	BEREST	10 120.00 €
	Diagnostic Amiante chaussée	LABO ROUTES	4 275.00 €
	Relevé Topographique		1 800.00 €
TOTAL COÛT DES ETUDES		Total HT	16 195 .00 €

Subventions à déduire :

Subvention du Conseil Départemental du Haut-Rhin pour les 2 opérations : 44 167 €

Subvention de la Région Grand Est pour la Tour des Bourgeois : 36 725 €

Subvention de la Direction régionale des affaires culturelles pour la Tour des Bourgeois : 36 964 €

Subvention de la communauté des communes : 13 689 €

Fondation du Patrimoine : 7 710 €

La contribution de l'Etat au travers du Fonds de compensation de la TVA venant en déduction du montant de l'opération s'élève à 54 417 €.

Coût résiduel global à la charge de la commune pour la Tour des Bourgeois et la rue du rempart est de 204 405 €



La rue du rempart a été rénovée avec des lices (barrières en bois) qui courent tout le long de la rivière Wallbach.

L'inauguration en images

La visite des enfants de l'école

A la veille des Journées du Patrimoine, les enfants de l'école ont pu visiter la tour des Bourgeois avec leurs enseignantes, l'occasion de découvrir ce patrimoine exceptionnel, l'exposition photographique de la restauration et les dessous de la tour...



Lauréat du trophée Coup de coeur des collectivités d'Alsace

La deuxième édition des trophées des collectivités d'Alsace organisée par les deux quotidiens régionaux DNA et L'Alsace, Ebra-Events, avec le soutien de nombreux partenaires, notamment des conseils départementaux et de l'association des maires 67 et 68 a permis de mettre à l'honneur, au cours d'une cérémonie de remise des prix le 10 octobre dernier au parc expo à Colmar, les tours fortifiées d'Ammerschwihr nouvellement restaurées.

Sur une cinquantaine de dossiers présentés sur toute l'Alsace, seule une dizaine de communes ont été récompensées dans plusieurs catégories, dont la plus prestigieuse est le « Coup de cœur » du département du Bas-Rhin pour la ville d'Ammerschwihr qui a réussi à restaurer les deux tours emblématiques (tour des Fripons et tour des Bourgeois de 1535) de la cité viticole, remarquables bâtiments à l'architecture unique en Alsace, rescapés des destructions de décembre 1944.

Brigitte Klinkert, présidente du conseil départemental du Haut-Rhin, et son homologue Frédéric Bierry, président du conseil départemental du Bas-Rhin, ont ainsi remis au maire d'Ammerschwihr le trophée Coup de cœur des collectivités d'Alsace 2019, sous les applaudissements des nombreux élus de toute la région et des partenaires de l'opération.

Une courte vidéo a permis de présenter au public les deux imposants chantiers, notamment par l'architecte Denis Valette. Très ému, le maire a émaillé son mot de remerciements par plusieurs anecdotes liées à la longue histoire des deux tours et a rappelé que ces chantiers ont été soutenus par une campagne de souscription de la Fondation du Patrimoine et des subventions du département du Haut-Rhin, de la Région Grand Est et de la DRAC (voir le bulletin municipal de juillet dernier).

Le trophée, fabriqué avec un matériau du XX^e siècle, est désormais en bonne place, et même s'il n'y avait pas de chèque à la clé, il restera le signe d'une belle opération humaine et scientifique au service du patrimoine de notre belle ville et de l'Alsace toute entière.



l'architecte Denis Valette devant un tableau d'une maison disparue près de la fontaine de l'homme sauvage a expliqué l'intérêt des deux chantiers de restauration



Un peu d'histoire

NOËL D'AUTREFOIS

Si la mention la plus ancienne du sapin de Noël date de 1521 à Sélestat et 1556 pour Kaysersberg, Ammerschwihr n'en est pas très éloigné. En effet, le coutumier de la ville de 1561 précise « Item es soll kein Burger uff die Wÿhnachten mehr dann ein Meyen hauwen, soll nitt langer sein dann acht schuo lang » (chaque bourgeois était autorisé à couper pour Noël un sapin qui ne devait pas dépasser la longueur de huit pieds – environ 2,40 m.). Si le Conseil réglementait la coupe à cette époque, la tradition existait probablement auparavant.

Il y a presque une cinquantaine d'année, je me suis entretenu avec quelques octogénaires de la cité qui m'évoquèrent leur Noël d'enfance à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. A cette époque, le personnel enseignant organisait chaque année une fête à l'intention des enfants. La Municipalité participait à cette manifestation en versant une subvention de 50 marks, somme qui servait à acheter les cadeaux. Au cours de la journée du 24 décembre, les élèves se réunissaient autour du sapin en présence du maire, des adjoints, du curé et de quelques dames de la ville. Les enfants récitaient des poésies en l'honneur du Nouveau Né, chantaient les traditionnels chants de Noël et il était même courant que des enfants jouaient une petite pièce de théâtre. A l'issue des prières, des écoliers s'approchaient de la crèche et offraient à « l'Enfant Jésus » de menus cadeaux : des œufs ou des pommes.

Puis suivait la distribution des cadeaux. Avant la fête de Noël, quelques garçons et filles avaient parcouru les rues de la ville en quêtant. Le produit récolté en fin de journée servait à financer des cadeaux plus conséquents. Les filles, issues d'un milieu aisé, recevaient un jouet ou un jeu : petite trousse de couture par exemple. Les autres, d'une famille plus modeste, se voyaient remettre un tricot et une paire de chaussettes ainsi que deux oranges. Les garçons aisés recevaient eux aussi un jeu ou un jouet, les autres se contentaient d'un chandail en laine et d'une paire de chaussons pour les sabots ainsi que deux oranges. Ces articles étaient confectionnés en classe lors des séances de couture par les élèves eux-mêmes. Cette petite fête eut toujours un grand succès auprès des écoliers car beaucoup d'entre eux durant la fête familiale ne purent revivre ce que l'école leur avait offert.

Le 24 décembre, toute la famille se réunissait autour du sapin que l'on avait coupé dans les forêts communales. Le sapin occupait le coin d'une pièce et sa décoration était loin d'égaliser celle de nos jours. L'on y attachait de petites pommes, des noix enrobées de papier argenté.

En guise de guirlandes, l'on se contentait de papier argenté dans lequel des mains agiles avaient découpé une frise. A cet ensemble s'ajoutaient de petites bougies. La crèche était placée au pied du sapin. Dans certaines familles l'on utilisait une vieille jupe que l'on trempait dans de la colle pour confectionner une grotte dans laquelle les personnages en plâtre trouvaient leur place.

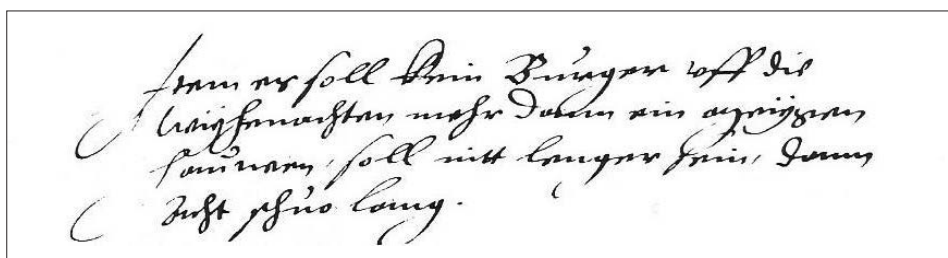
Vers 20 heures, la famille se réunissait autour du sapin et, en chœur, grands et petits chantaient, priaient et récitaient. Puis suivait la distribution des cadeaux. Les plus modestes se contentaient d'une ou deux oranges, d'un peu de pain d'épice et peut être une tablette de chocolat. Les milieux aisés offraient à leurs enfants un jouet ou une poupée pour les filles. La veillée se poursuivait calmement ; les hommes réunis autour d'une table jouaient aux cartes, racontaient de vieilles histoires. Les femmes tricotaient en bavardant. Le 24 décembre était autrefois un jour de jeûne et il n'était pas question de faire un grand repas. L'on se contentait de petits biscuits, de kougelhöpff que l'on servait avec du vin chaud ou une liqueur. Il était courant dans certaines familles de servir à 22 heures un chocolat chaud et

des gâteaux. La soirée se poursuivait ainsi jusqu'à 23 heures. A ce moment précis, les cloches de l'église sonnaient. C'était le signal de se préparer pour la messe de minuit. Cela se nommait le « Schrack ». Le chef de famille se rendait alors à l'écurie pour nourrir ses animaux puis la famille se réunissait à nouveau devant le sapin et se mettait à prier « Au commencement était le Verbe, le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. Il était au commencement près de Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et sans lui, rien n'a été fait »(1). Dans certaines familles, Il était également coutume de prendre un oignon, de le couper en deux, d'en sortir douze fines enveloppes et de les remplir de sel. Chaque enveloppe représentait un mois de l'année à venir. Au retour de la messe de minuit, l'on observait attentivement chacune des enveloppes. Celles dont le sel était humide signifiaient que le mois correspondant serait pluvieux (2). A minuit l'on se rendait à l'église chaudement vêtu. A la fin du XIXe siècle, l'église n'était pas encore électrifiée : elle ne le sera qu'après son agrandissement de 1910-1912. Une lampe à pétrole fixée sur chaque colonne éclairait tant bien que mal. Pour pallier ce manque de luminosité, les personnes aisées se servaient de bâtonnets de cire qu'elles posaient à côté d'elles. En les allumant, ils éclairaient suffisamment pour leur permettre de suivre l'office dans le missel.

Le lendemain était un jour de fête. Les gens se rendaient à la grande messe. Le repas qui suivait était sensiblement amélioré selon les moyens de chaque famille. Il était courant de servir de la viande ou une choucroute. L'après-midi l'on assistait aux vêpres solennelles et les enfants purent s'émerveiller devant la nouvelle crèche en liège offerte vers 1911 par la bouchonnerie Clad-Duby installée à Ammerschwihr depuis 1907.

Francis LICHTLE

1. Evangile de St-Jean. Prologue : le Verbe divin.
2. Il était aisé de prévoir le temps de l'année à venir. Pour avoir du sel humide, par conséquent un mois pluvieux, il suffisait de garder la peau fine qui entoure l'enveloppe de l'oignon.



mention du sapin de Noël dans le coutumier de la ville de 1561



Les rois mages (sculptés par l'atelier Erny) sont arrivés jusqu'à la crèche en liège d'Ammerschwihr

Un sapin de Noël pour Neuf-Brisach



Pour procéder à la coupe d'un sapin de Noël de près de 32 mètres de haut dans la forêt d'Ammerschwihl et destiné à orner la place d'Armes de la ville de Neuf-Brisach, la route entre Ammerschwihl et Trois-Epis a été coupée durant deux jours le 30 et 31 octobre dernier : un impressionnant déploiement de matériels et une vingtaine de personnes ont été en effet nécessaires pour mener à bien cette délicate opération.

Une grue de 300 tonnes, une autre de 70 tonnes, trois camions de contrepoids plus un camion de chargement pour le sapin ont été nécessaires pour retirer tout en douceur l'imposant conifère de son milieu naturel situé à 40 mètres de la route et le mener à bon port. Elagueurs, grutiers, chauffeurs, étaient sur place dès 6h du matin ainsi que Sarah Massenez, responsable des services techniques de Neuf-Brisach. Elle avait déjà repéré l'arbre en 2018, mais la ville fortifiée par Vauban avait finalement opté pour un conifère d'Orbey. Celui d'Ammerschwihl a été choisi cette année pour ses mensurations parfaites : 32 mètres de haut, d'un poids estimés à 9 tonnes, pour un âge estimé entre 120 à 130 ans, il n'avait pas à rougir de sa comparaison avec celui de la place Kléber de Strasbourg (33 mètres).

Sectionné à 1m50 de sa base, le sapin a été soulevé à 60m de hauteur et extrait de la forêt avec toutes les précautions d'usage, puis a été couché délicatement avec l'aide de la deuxième grue sur un semi-remorque dont le plateau avait été allongé jusqu'à 26 m. L'arbre de Noël a été très long à mettre en place sur la remorque : on a dû le raccourcir encore un peu et puis, ramener à 4,5 m de largeur un sapin de 10 m d'envergure n'était pas une mince affaire...





Le passage du Tour de France

Passage du Tour de France
mercredi 10 juillet 2019



*Le concepteur des vélos a été interviewé
par un cinéaste berlinois*



Bienvenue au Tour de France



L'arrivée est encore loin...



Pas de tour sans caravane publicitaire



*Par contre, d'autres caravanes se sont établies tout le
long du parcours*





le maillot à pois est dans les premiers...



La confrérie du Kaefferkopf attendait les coureurs le verre à la main



Les premiers arrivent détachés



Le peloton suit quelques secondes plus tard



Bon, la caravane du Tour Alsace, c'est plus modeste

et du Tour Alsace samedi 3 août 2019



il y a moins de public, mais les coureurs sont aussi motivés



l'important, c'est de coller au peloton, même en file indienne

Ça s'est passé en 2019



30 juin Marche gourmande sous la canicule (37,2°). Tous les moyens sont bons pour rafraîchir les marcheurs



14 juillet : Médailles et galons pour les sapeurs-pompiers, défilé et bal populaire



21 juillet : Chapelle Saint-Wendelin récital de musique irlandaise avec Stéphane Schweitzer (basse de viole) et Alexandra Menegoz (harpe celtique)



18 août : Concert Chapelle Saint-Eloi avec Stéphane Schweitzer à la viole de gambe et clavicoorde





24 août : Passage du jury des maisons fleuries



24 août : Commémoration du 77^e anniversaire de l'incorporation de force des Alsaciens-Mosellans devant la stèle, rue de la 5^e DB



19 octobre : Grand moment musical avec la Messe de la Ste Cécile de Charles Gounod avec Chorale de Walbach, Hémiole, Musique municipale et Ensemble des jeunes sous la direction de Julie Girardin-Körper



21-22 septembre Journées du Patrimoine Ouverture de la chapelle Saint-Wendelin



Commémoration de l'armistice de 1918



11 novembre : repas paroissial de la Saint-Martin



10 décembre :
Réception des sapeurs-pompiers vétérans



14 décembre :
Réception des chasseurs



15 décembre : 75^e anniversaire de la Libération des trois villes
à Kientzheim près du char Renard restauré



Les Estivales

Une nouvelle fois, cette 6^e édition des Estivales a connu le succès tout au long de l'été.

Retour sur (quelques) images



Les Estivales ont commencé très fort



La place de l'hôtel de ville semblait trop petite



Chaque jeudi soir, un groupe assure l'animation musicale



L'affluence était constante



*On y découvre de nouveaux talents
(ici le groupe Retrock)*



Vendanges de l'école et manœuvre des pompiers



VENDANGES DE L'ÉCOLE

C'est dans la bonne humeur et avec beaucoup d'entrain que les élèves de la classe de CE2/CM1 monolingue de Katia MEYER se sont rendus le vendredi 27 septembre dans l'après-midi au Jardin des Vignes pour y vendanger la parcelle communale.

La météo, capricieuse ce jour-là, a été toutefois de la partie. Pas une seule goutte de pluie n'a gâché ce joyeux moment. Une seule cuve a été récoltée.

Après l'effort, le réconfort, les enfants se sont vus offrir une tranche de gâteau et du jus des raisins vendangés l'an dernier par leurs camarades.



MANŒUVRE D'AUTOMNE DES POMPIERS

Feu fictif dans la chaufferie du CEEJA (Centre européen d'études japonaises en Alsace dans l'enceinte de l'ancien lycée Seijo ou autrefois pensionnat du Sacré-Cœur), tel était le thème de la manœuvre d'automne des sapeurs-pompiers d'Ammerschwihr sous les ordres du chef de corps Nicolas Tempé, dimanche 3 novembre. L'exercice a été concluant et a aussi permis de constater un défaut dans le système d'alarme de la chaufferie. La visite des lieux a conclu la manœuvre suivie par les élus, les jeunes du CMJ et les vétérans.



Fête des vendanges



Marché de l'avent



Ammerschwihr chante Noël



Attention aux arnaques



ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS ET AUX ARNAQUES EN LIGNE !

Demande d'extrait d'acte de naissance ou de casier judiciaire, carte grise, nombre de points restant sur votre permis de conduire... La plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne sur les sites officiels de l'administration française. Il existe néanmoins des sites privés, souvent payants qui proposent de vous aider. Attention, il peut s'agir d'arnaques rappelle la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Pour faire face aux éventuelles arnaques, la DGCCRF donne aux consommateurs 6 conseils pratiques à suivre dans tous les cas :

- consulter toujours le site officiel de l'administration française www.service-public.fr qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités ;
- se renseigner auprès des sites officiels avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel ;
- consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant, lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur ;
- vérifier les adresses, les sites officiels de l'administration française se terminant par « .gouv.fr » ou « .fr » et non pas par « .gouv.org », « .gouv.com » ou « gouv » et attention aussi aux sites commerciaux qui essaient de tromper les consommateurs en prenant l'apparence d'un site officiel (usage du drapeau bleu-blanc-rouge, de la Marianne, référence à des ministères...) ;
- se méfier des premiers résultats de recherche qui ne mettent pas forcément en avant les sites officiels (les référencement payants sont toujours signalés sur les moteurs de recherche par le mot annonce) ;
- vérifier le caractère payant ou non de la prestation proposée.

Source Service-public.fr

QU'EST-CE QU'UN SPAM VOCAL ?

C'est un appel téléphonique à partir d'un numéro classique (01, 02, 04, 06, etc.) qui incite généralement à rappeler un numéro surtaxé. Le numéro appelant ne sonne qu'une fois ou est intentionnellement interrompu au bout de quelques instants, incitant à rappeler l'émetteur. L'objectif étant de faire consommer, sans le savoir, une communication surtaxée.

Comment reconnaître un numéro surtaxé ?

- des numéros à 10 chiffres commençant par 08
- des numéros à 6 chiffres commençant par 118
- des numéros à 4 chiffres commençant par 3 ou 1

Source : Portail de la sécurité des systèmes d'information

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Des gestes simples contribuent pourtant à réduire les risques.

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable et se diffuse très rapidement dans l'environnement. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Les appareils utilisant des combustibles pour la production de chaleur ou de lumière sont donc tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone.

Les symptômes de l'intoxication sont : maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue, vomissement. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement. En cas d'intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

Adoptez les bons réflexes

Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner tout le monde. Afin de limiter les risques, adoptez les bons gestes :

- avant l'hiver, faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, même quand il fait froid, aérer au moins 10 minutes son logement ;
- maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

En cas d'accident

Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres

Appelez les secours : 18 pour les pompiers, 15 pour le SAMU, le numéro d'appel d'urgence 112

Faites évacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants

Source : interieur.gouv.fr

Palmarès des maisons fleuries



MAISON AVEC JARDIN

- 1^{er} Monsieur Nicolas TEMPE
- 2^e Madame et Monsieur Jean-Pierre WILLE
- 3^e Madame et Monsieur Michel COURTIER
- 4^e Madame et Monsieur Jean-Raymond SPETTEL
- 5^e Madame Marylène SCHILLINGER
- 6^e Madame et Monsieur René SCHIELE
- 7^e Madame et Monsieur Jean SCHILLINGER
- 8^e Madame et Monsieur Bernard BEYL
- 9^e Madame et Monsieur Anselme BRAGHETTO
- 10^e Madame Simone ADAM

TERRASSES ET BALCONS

- 1^{er} Madame et Monsieur Jean-Pierre NOLL
- 2^e Madame et Monsieur Maurice SCHUELLER
- 3^e ex aequo Madame Antoinette FLORENCE
- 3^e ex aequo Monsieur Marius KLUFTS
- 5^e Madame et Monsieur Bernard KAUFFMANN
- 6^e Madame et Monsieur Martin ADAM
- 7^e Madame et Monsieur Charles MORITZ
- 7^e ex aequo Madame et Monsieur François SELLAL
- 9^e Madame et Monsieur Guy FUCHS
- 10^e Madame et Monsieur Denis HEITZMANN

COMMERCES

- 1^{er} Boulangerie Au Champ de Blé
- 2^e Restaurant Wistewala
- 3^e Hôtel-Restaurant Aux Armes de France
- 4^e Restaurant Julien BINZ
- 5^e Restaurant 3 Amsel

VOIE PUBLIQUE

- 1^{er} Monsieur Yves DEMANGEAT
- 2^e Madame et Monsieur Gérard ADAM
- 3^e Madame et Monsieur Jean-Pierre KAPPLER
- 4^e Messieurs Fabien GERGES et Loffi BELQAID
- 5^e Madame et Monsieur Marcel MEYER
- 6^e ex aequo Monsieur Maurice GIRARDIN
- 6^e ex aequo Madame et Monsieur Philippe RUHLMANN
- 8^e Madame Agnès TEMPE

FENETRES

- 1^{er} Madame Marguerite COLON
- 2^e Madame et Monsieur Bernard RUHLMANN
- 3^e ex aequo Madame et Monsieur Maurice KLUFTS
- 3^e ex aequo Madame Monique SCHIELE
- 5^e Madame Lucie FREYBURGER
- 6^e Madame et Monsieur Patrick FREYBURGER
- 7^e Madame et Monsieur André THOMANN
- 8^e Madame et Monsieur Jean-Marie THOMANN
- 9^e Madame et Monsieur Bernard SCHNEIDER
- 10^e Madame et Monsieur Denis SCHIELE

IMMEUBLES COLLECTIFS

- 1^{er} Madame Martine EIDENSCHENCK-ZAUNER
- 2^e Madame et Monsieur Jean-Claude VENCK
- 3^e Madame Monique SCHNEIDER
- 4^e Madame et Monsieur Bernard WANTZ
- 5^e Madame et Monsieur François VILLEMIN

Le 5^e Marathon de Colmar

La cinquième édition du marathon de Colmar le 15 septembre a été marquée par un temps splendide et une canicule qui a causé bien des difficultés aux marathoniens.

En courant, les sportifs cherchaient le moindre recoin d'ombre pour s'abriter autant que possible des rayons brûlants du soleil. Selon le circuit habituel, le km 29 était situé place de l'hôtel de ville animée par les excellents jeunes de **The last five** tandis que la buvette était assurée par le club de VTT, le Meywahr-Team. Pour les coureurs, le ravitaillement était encore un peu plus loin au km 30, rue des merles, accueillis par des bénévoles bien rodés désormais tout au long du circuit. Une douche improvisée accueillait les sportifs au passage devant l'hôtel de ville pour les rafraîchir et les soulager quelque peu de leurs efforts. C'est le colmarien Nicolas Lehmann, le plus régulier dans l'effort, qui a remporté l'épreuve en parcourant les 42,195 km en 2h49'13", devançant le second Fabrice Zehler de 10 mn, mais avec 3mn de plus que le vainqueur de l'an dernier.

Chapeau donc pour tous ces centaines de sportifs qui courent aussi pour une bonne cause, puisque les bénéfices sont reversés à des associations caritatives. Merci à tous les bénévoles qui ont assuré la sécurité et l'animation tout au long du parcours.



Une clarine de 1939 pour encourager les sportifs de 2019



Le vainqueur du jour Nicolas Lehmann en 2h 49'13" a apprécié le rafraichissement.



Les autres aussi !



Jeunes et moins jeunes sont venus soutenir les sportifs



C'est cruel : non, le stand de ravitaillement est un peu plus loin...



Pas le temps d'admirer les fleurs !



The last five ont animé la place et donné la pêche à bon nombre de sportifs.

Pour pouvoir voter



POUR POUVOIR VOTER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS

Le 15 et 22 mars 2020 se dérouleront les élections municipales.

Nous invitons toutes les personnes qui sont venues nouvellement s'installer dans notre commune à s'inscrire sur la liste électorale. L'inscription sur les listes électorales, même si elle est obligatoire, relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

Deux façons de s'inscrire : sur Internet ou en mairie :

> **Inscription en ligne avec mon.service-public.fr**

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales par Internet avec www.mon.service-public.fr. L'inscription est plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

La démarche est la suivante :

- Il suffit de créer son compte en quelques clics sur mon.service-public.fr.
- Vous pourrez ensuite accéder à «Inscription sur les listes électorales» et remplir le formulaire. Il sera nécessaire de numériser les pièces justificatives suivantes :
- Un titre d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins d'un an
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois établi à vos noms et prénoms, de préférence facture d'électricité, de gaz ou de téléphone.

> **Inscription en mairie**

- Vous pouvez vous inscrire toute l'année aux heures d'ouverture de secrétariat de mairie (de 8h à 12 heures et de 16h à 18 heures du lundi au vendredi), munis des mêmes pièces justificatives citées ci-dessus.
- Pour les personnes ne pouvant se déplacer (notamment les malades, personnes handicapés, Français établis à l'étranger), les demandes d'inscription peuvent être effectuées par correspondance, de préférence sous pli recommandé (joindre un certificat d'immatriculation délivré par le consulat si vous êtes Français établi à l'étranger).
- Les demandes peuvent également être déposées par un tiers dûment mandaté avec les mêmes pièces justificatives.

Pour pouvoir voter lors des élections municipales qui auront lieu le 15 et 22 mars 2020, il sera possible de s'inscrire avant le 7 février 2020.

INTERROGATION DE SA SITUATION ELECTORALE

Liste électorale, bureau de vote ... comment vérifier votre inscription ?

- Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire),
- Pour vérifier que vous n'avez pas été radié,
- Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, vous pouvez utiliser le télé-service via le site www.service-public.fr

LISTES ELECTORALES : COMMENT FAIRE RECTIFIER VOS DONNEES D'ETAT-CIVIL

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee.

Cependant, des erreurs d'État-civil (nom, prénom, date et/ou lieu de naissance) peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

Vous ne serez pas empêché(e) de voter mais vous devrez faire rectifier ces éventuelles erreurs directement auprès des services de l'INSEE. En effet, les services des communes ne sont pas habilités à intervenir sur ces données d'état civil.

Pour les électeurs nés en France, une procédure en ligne sur Internet est proposée par l'INSEE :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Cette page indique également la procédure pour les électeurs nés à l'étranger.

Lors de votre demande, vous devrez être en possession :

- de votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale (ce numéro inaugure sur votre carte vitale) ;
- d'une copie de votre acte de naissance.

Rappel des consignes de tri

La CCVK met à votre disposition 39 Points Tri sur le territoire, pour le tri de vos déchets recyclables. Sont acceptés :



Verre



Tous les papiers

Brique
alimentaires

Boîtes métalliques

Emballages en
cartonBouteilles et
flacons plastiqueTextiles et
chaussures

INTERDITS (à déposer dans sa poubelle)



Sacs poubelles

Films et sachets
plastiques

Barquettes



Pots de yaourt



Blisters

Pots de crème,
fromage blanc...

Afin que vos déchets recyclables puissent être traités par le centre de tri, **ne les emboîtez pas** et **pensez à bien les vider** avant de les déposer à votre point tri !

Attention, les erreurs de tri coûtent cher !

En effet, les erreurs de tri traitées par le centre de tri sont refacturées à la collectivité et **coûtent 2 fois plus cher** que si ces déchets avaient été déposés directement dans une poubelle appropriée.



Plus d'informations sur le site du service déchets :
www.service-dechets-ccvk.fr

Nuit de la thermographie

Invitation à la nuit de la thermographie

La communauté de communes de la vallée de Kaysersberg propose aux citoyens des permanences et des animations info énergie. Le service info énergie est gratuit, pris en charge par la CCVK, objectif et détaché de tout intérêt commercial. Il a pour but de conseiller les citoyens dans leur projet de réduction de consommation d'énergie, chauffage, électricité, eau, rénovation et éco-gestes.

La nuit de la thermographie est organisé par Alter Alsace Energies dans le cadre du service info énergie de la CCVK. Durant cette nuit le technicien déambulera dans les rues accompagnés des citoyens. Il mettra en évidence les pertes de chaleurs des maisons et proposera des solutions de rénovation.

La promenade pourra passer devant chez vous si vous le désirez.

Pour en savoir plus vous pouvez contacter le conseiller info énergie de la communauté de communes de la vallée de Kaysersberg :

Richard LEMOINE

03 89 50 06 20

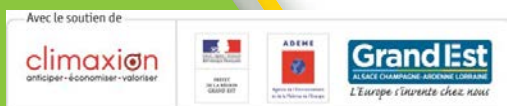
richard.lemoine@alteralsace.org ou sur

<https://www.cc-kaysersberg.fr/> dans l'accès direct en bas à droite.



Nous vous
donnons
rendez vous

Le mardi 21 janvier 2020 à 19h,
devant la mairie.



Merci à nos annonceurs



VOTRE BANQUE EST DÉJÀ DANS VOTRE MOBILE.

APPLICATION* CRÉDIT MUTUEL :

- RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE CONSEILLER
- CONSULTEZ ET GÉREZ VOS COMPTES
- ACCÉDEZ À VOS ASSURANCES ET DÉCLAREZ VOS SINISTRES

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION :





Crédit Mutuel

Docteur Albert Schweitzer
Kaysersberg – Ammerschwihr – Sigolsheim – Kientzheim – Bennwihr

* Tous ces services ne sont pas disponibles sur l'ensemble des applications et versions. Nous vous conseillons d'avoir un forfait adapté (avec du web). Sous réserve de mobile compatible et de souscription du service de banque à distance de votre banque.

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 € (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable www.orias.fr.



**OLIVIER
KÖRPER**

COUVERTURE ZINGUERIE
TERRASSEMENT CANALISATION

- ☞ habillage planches de rives
- ☞ habillage de cheminée
- ☞ isolation de toiture par l'extérieur
- ☞ pose fenêtre de toit
- ☞ pose de réseaux sec et humides en partie privative
- ☞ débouchage canalisations
- ☞ contrôle et inspection vidéo réseau eaux usées

- autres prestations sur demande -

2 RUE DU CHÂTEAU - 68770 AMMERSCHWIHR
TÉL. 03 89 78 41 54 - PORT. 06 81 75 90 95
olivierkorper@gmail.com



Merci à nos annonceurs

AU CHAMP DE BLE
BOULANGERIE PATISSERIE

Huchelmann Georges
Boulangier pâtissier

champdeble68770@aol.com
Ammerschwihir 0389471263
Kientzheim 0389473890
Katzenthal 0389473850



Boulangerie Pâtisserie
Arnaud et Fred

du lundi au vendredi
de 6h à 12h30 et de 15h à 19h
Le samedi de 6h à 16h non stop

16 Grand Rue **03 89 73 43 05**
68770 Ammerschwihir arnaudetfred@orange.fr

A
noter

La guitare en fête !

L'association La guitare dans tous ses états fête ses 20 ans, dimanche 19 janvier à 17h à Ammerschwihir avec un concert ouvert à tous sous la houlette de Jean-Jacques Fimbel et avec la participation de huit guitaristes chevronnés : Julien Itty, Nathalie Fimbel, Bernard Hertrich, Thomas Reheisser, Caroline Bachschmitt, Véronique Kuster, Anne Schreiber et Geneviève Sandrin.

Lors de ce concert, on pourra apprécier entre autres les qualités musicales du duo Fimbel, Trio Iberia, Quatuor Tessera, du Dodeca, «On s'voyait déjà» duet et l'ensemble de guitares de Haute-Alsace.

Un programme éclectique a été mis sur pied autour de pièces sud-américaines, espagnoles, chansons françaises et jazz (Piazzolla, Falla, Fimbel, Dyens, Lauro, Riera, Aznavour...).

Un vin d'honneur sera offert à l'issue du concert par des viticulteurs d'Ammerschwihir et de Kientzheim : Bernard Schneider, Jean-Marc Simonis, Guillaume Heitzmann et Pascal Fritsch.

Y aller : Dimanche 19 janvier 2020 à 17h - Salle des fêtes à l'Hôtel de ville d'Ammerschwihir. Entrée libre- Plateau



A
noter

Conférence sur l'histoire d'Ammerschwihir

L'Association culturelle et festive d'Ammerschwihir (ACFA) organise avec la Société d'histoire une conférence donnée par Francis Lichtlé sur l'histoire de la cité le lundi 3 février à 20 heures dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville. Cette conférence fait suite à celle donnée en mars dernier. Cette deuxième partie sera essentiellement consacrée aux XIXe et XXe siècles et largement illustrée surtout pour la période de la reconstruction.

L'état-civil

Nos joies, nos peines

Naissances

23/06/2019 à Colmar Romeo Pascal Simon GORI
 11/07/2019 à Colmar Capucine Cécile Marie GUTLEBEN
 23/08/2019 à Colmar Ilhan FRIAS DE LEMOS
 05/12/2019 à Colmar Lilas Diane Martine RUANT

Décès

02/07/2019 Micheline CERULLO née GRASSI, 86 ans
 28/07/2019 Jeanne MEYER née FUCHS, 84 ans (maison de retraite)
 09/08/2019 Henriette Jacqueline BINKOWSKA née JORDAN, 85 ans
 08/09/2019 Eugène Antoine Xavier SIBLER, 83 ans
 05/10/2019 Monique Yvette EBELIN née MALLET, 86 ans (maison de retraite)
 20/10/2019 Jean-Claude Louis CARRÉ, 79 ans
 10/11/2019 René Alfred HAAG, 88 ans (maison de retraite)
 19/11/2019 Fabienne Michelle Marie Georgette FOHRER, 64 ans (maison de retraite)
 01/12/2019 Anne-Marie HEIDET née VOEGELI, 85 ans
 14/12/2019 Joseph BETTINGER, 90 ans
 28/12/2019 Marie-Odile FLORENCE née SCHILLINGER, 91 ans

Noces d'Or

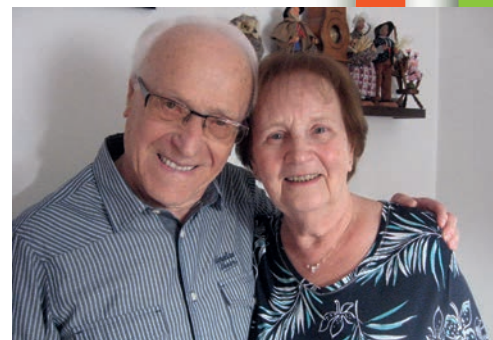
François GRÖNDAHL et Marie Catherine FAULIMEL mariés le 22/08/1969 à Ungersheim
 Maurice ELLENBACH et Astride CADET mariés le 29/08/1969 à Mulhouse
 Alfred BURGY et Edwige BONARDI mariés le 14/11/1969 à Colmar



*François GRÖNDAHL et
Marie Catherine FAULIMEL*

Noces de diamant

Raymond FLIEGAUFF et Helga SCHULZE mariés le 17/07/1959 à Ammerschwyr



Noces de palissandre

Charles MORITZ et Andrée OTTENWAEELDER mariés le 11 décembre 1954 à Colmar



L'agenda

- Vendredi 10 janvier à 18h30 :** : Cérémonie des Vœux, salle des fêtes de l'hôtel de ville
- Samedi 11 janvier à 17h :** Crémation des sapins, rue de Pairs près des ateliers municipaux
- Vendredi 19 janvier à 17h :** La guitare dans tous ses états Concert pour les 20 ans de l'association sous la houlette de J-Jacques Fimbel. Entrée libre – Plateau. Salle des fêtes
- Mardi 21 janvier à 19h :** Nuit de la Thermographie. RDV devant l'hôtel de ville
- Mercredi 29 janvier 16h30 à 19h30 :** Don du sang au préau de l'école
- Lundi 3 février à 20h :** Conférence de Francis Lichtlé sur l'histoire d'Ammerschwihr. Salle des fêtes
- Dimanche 16 février de 9h à 16h :** Puces des couturières par l'Association Familiale, salle polyvalente
- Samedi 22 à 20h15
et dim. 23 février à 15h
Sam. 29 février à 20h15
et dim. 1^{er} mars à 15h
Samedi 7 mars à 20h15** Théâtre alsacien par Storcki « D'r Bàbbe isch schwànger »
(réservation possible à partir du 13 janvier (permanence téléphonique les mercredis soirs et vendredis soirs de 18h à 21h au 03 89 22 14 03)
- Dimanche 1^{er} mars** Fête des aînés, salle polyvalente
- Vendredi 6 au dimanche 8 mars** Salon des vins, salle polyvalente
- Samedi 14 mars :** Concert de printemps de la musique municipale, salle polyvalente
- Dimanche 15 et 22 mars :** Elections municipales
- Samedi 4 avril de 9h30 à 14h :** Bourse qui roule par l'Association Familiale au préau de l'école
(Dépôt vendredi 3 avril de 17h30 à 19h)
- Mercredi 15 avril 16h30 à 19h30 :** Don du sang au préau de l'école
- Samedi 25 et dimanche 26 avril :** 92^e Foire aux vins, place de l'Hôtel de ville
- Vendredi 8 mai :** Commémoration de la victoire de 1945
- Samedi 16 mai :** 4^e Festival Polyphonics par l'Union départementale des sociétés de musique du Haut-Rhin, Hôtel de ville et place du Général de Gaulle
- Vendredi 22 mai de 14h à 18h et
samedi 23 et
dimanche 24 mai de 10h à 18h** Histoire de fils, de tissus et cartons par les Petites Croix du Ried Brun et les Ateliers de Cath and Co, exposition salle polyvalente
- Dimanche 31 mai :** Marché aux puces des sapeurs-pompiers
- Samedi 6 juin :** 3^e Journée citoyenne
- Dimanche 14 juin à 17h:** Concert d'orgue et Chœur d'hommes Polycanto en mémoire du Général Kalck, avec Vincent Warnier, organiste à Paris, et la participation des écoliers d'Ammerschwihr
- Jeudi 18 juin :** Commémoration de l'appel du 18 juin, Croix blanche près du cimetière
- Samedi 20 juin :** Journée de musique Klezmer, salle des fêtes
- Jeudi 25 juin :** Début des Estivales
- Dimanche 28 juin :** Marche gourmande



« pour suivre l'actualité, abonnez-vous à la lettre de la Ville d'Ammerschwihr

<http://www.ammerschwihr.fr> « rubrique Newsletter »